

le projet scientifique et culturel - 1

Le projet scientifique et culturel vise à définir la politique globale d'un musée en matière de conservation des collections et de diffusion auprès des publics. Il pose clairement la question du rôle du musée dans son environnement et y apporte des réponses précises.

L'élaboration d'un projet scientifique et culturel consiste à choisir et expliciter les orientations du musée et à définir les moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Ainsi défini, le document devient un outil de travail dynamique permettant de négocier les moyens, et de suivre la réalisation du projet.

Il n'est pas obligatoirement lié à un chantier. Il constitue le préalable indispensable à toute intervention financière de l'Etat. Il doit être élaboré et validé avant toute étude architecturale.

Il est fondé sur un bilan initial et il repose sur l'analyse de l'ensemble des missions et activités du musée.

Il est sélectif et énonce des objectifs et des orientations.

Il est imaginaire.

Il est réaliste, car les objectifs sont définis par rapport aux moyens dont disposera l'établissement pour atteindre les résultats escomptés.

Il est concis et synthétique.

Il est préparé en associant le personnel.

Il est obligatoirement validé par la collectivité locale (ou le responsable juridique du musée).

Il s'inscrit dans un temps donné (sa réalisation peut couvrir de 3 à 10 ans).

Il fait l'objet de bilans réguliers en cours d'exécution et est évolutif.

CONSEILS DE REALISATION

Il est conseillé de réaliser le projet scientifique et culturel en plusieurs phases :

1. Bilan de l'existant (et études techniques parallèles).
2. Esquisse de projet culturel (20 pages maximum) : concept, grandes orientations, propositions nouvelles.
3. Projet scientifique et culturel complet (50 pages maximum sans les annexes).

Il est recommandé de mettre en place un comité de suivi et d'évaluation.

MODALITES DE VALIDATION

Les phases 2 et 3 font l'objet de validations formelles :

- par la collectivité (ou l'autorité de tutelle) ;
- par l'Etat, si celui-ci est partenaire financier.

Etapes de validation par l'Etat

1. Transmission du projet scientifique et culturel par l'autorité de tutelle à la DRAC.
2. Transmission à la DMF par la DRAC (accompagné d'un avis de la DRAC).
3. Réponse écrite de la DMF sous deux mois, avec 3 possibilités :
 - Validation
 - Validation avec réserves (explicitées)
 - Non-validation motivée

Dans les deux derniers cas, un nouveau document sera soumis à l'Etat.

Il est conseillé de diffuser largement le projet scientifique et culturel auprès des partenaires directement intéressés (éventuellement sous une forme simplifiée).

1. UN BILAN DE L'EXISTANT

Il est à adapter selon qu'il s'agit d'un musée en rénovation ou d'un projet de musée, et en fonction des études déjà réalisées.

1.1. Histoire et analyse des collections

Histoire du musée (collections et bâtiments). Analyse critique et détaillée des principales collections.

Statut juridique et propriétaires des collections.

1.2. Muséographie

Analyse de la présentation des collections.

1.3. Constats techniques

Etat du bâtiment.

Etat d'avancement de l'inventaire et de l'étude des collections.

Conditions de conservation des collections en salles et en réserves (conservation préventive, sécurité, état des collections, restaurations, etc.).

1.4. Publics et activités culturelles

Pour les 3 années antérieures :

analyse de la fréquentation détaillée et de la composition du public ; description des activités.

1.5. Moyens administratifs et financiers

Pour les 3 années antérieures :
personnel (état des effectifs, statut des personnels et organigramme du musée) ;
budget.

Etudes complémentaires à envisager :

- Diagnostic architectural et technique du bâtiment (architecte / bureau d'études)
- Inspection des collections (DMF/IGM)
- Audits sur la sécurité et la sûreté (DMF/MUS et mission Sécurité)
- Bilan de conservation préventive (restaurateur en liaison avec DMF/C2RMF)
- Etude des publics actuels (cabinet d'études en liaison avec DMF/PUB)

2. PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PROJET : LE CONCEPT

Le projet scientifique et culturel doit reposer sur une analyse de la relation entre les collections, les publics, le bâtiment et l'environnement, et proposer des choix. Les axes forts de ces choix contribuent à définir l'identité du musée et sont à expliciter clairement.

- Collections
 - Thématiques retenues ou axes forts privilégiés.
 - Axes de présentation choisis (chronologique/thématique/par sections ; sélectif ou encyclopédique ; conception générale de la muséographie et de la didactique, etc.).
- Publics visés et politique culturelle
- Bâtiment (si nécessaire)
- Environnement et mise en perspective du projet :
 - dans la ville (environnement social et culturel ; cohérence avec la politique culturelle et sociale de la collectivité) ;
 - dans la région / à l'échelon national / à l'échelon international.
- Partenariats
Education nationale ; Tourisme ; associations socioculturelles ; Recherche ; autres musées et établissements culturels, etc.

Chacun de ces points fera ensuite l'objet d'un développement complet dans la partie suivante.

contact :
IGM tél : 01 40 15 34 81

le projet scientifique et culturel - 2

3. UN EXPOSE DETAILLE SUR LES PRINCIPALES MISSIONS ET ACTIVITES PROJETEES

Des priorités et des objectifs devront être fixés pour chaque grande mission.

3.1. Conservation des collections

- sécurité (vol et incendie) ;
- inventaire et étude des collections ;
- conservation préventive (environnement des collections en salles et en réserves) ;
- restauration (programme pluriannuel en fonction de l'état des collections et des urgences) ;
- réserves : évaluation des besoins.

3.2. Etude des collections et recherche

Activités de recherche comportant l'indication des partenariats appropriés (Universités, CNRS...) ; relations entre la politique de recherche et la politique de diffusion (expositions, publications).

3.3. Présentation : accès des publics aux collections

- Exposé d'un projet, cohérent et motivé, d'accès aux collections :
 - présentées ;
 - en réserves (conditions d'accès du public aux collections en réserves ; présentation des collections en réserves dans le cadre d'expositions périodiques et temporaires).
- Définition d'une politique de restauration (critères de sélection en fonction du projet de présentation des collections).
- Définition d'une politique justifiée d'acquisition et éventuellement de dépôts (critères).

3.4. Muséographie

Dans le cas d'un chantier, une programmation des collections est nécessaire. Les grands principes de la programmation des collections seront exposés dans le projet scientifique et culturel (critères de présentation ; grandes sections du parcours ; principes muséographiques et didactiques ; contraintes architecturales, climatiques et de sécurité).

Le document complet de programmation des collections, salle par salle, fera l'objet d'une rédaction détaillée et séparée (voir encadré).

3.5. Diffusion (publics et activités)

(Voir bibliographie)

- Enoncé qualitatif et quantitatif des objectifs majeurs à atteindre.
- Définition des principaux moyens de diffusion et préprogrammation des activités :
 - accueil, accès, horaires, billetterie, tarification ;
 - action culturelle pour les adultes (conférences, concerts, cinéma, etc.) et visites ; activités éducatives ;
 - expositions produites par le musée ; expositions accueillies ; présentations périodiques des collections du musée conservées en réserve ;
 - information permanente sur les collections du musée et guide du visiteur ;
 - publications et catalographie (plan d'édition tous supports) ;
 - communication ; information ; signalétique hors musée et dans le musée.

Au cours de la mise en œuvre du projet, il sera nécessaire d'évaluer les conséquences de ces dispositions sur l'évolution des publics.

4. MOYENS

4.1. Une prévision des effectifs précisera pour toute la durée du projet culturel de musée :

- les fonctions des agents et leurs modifications éventuelles ; les recrutements nécessaires ;
- les principales missions dont les agents seront investis dans le cadre du projet ;
- le plan de formation continue destinée à mettre à niveau les agents en vue de leurs nouvelles missions.

4.2. Un plan de financement

Ce plan fera apparaître en annexe, sur 5 ans, les dépenses et les recettes prévisionnelles (subventions, tarification, coproductions, mécénat...).

Programmation des collections (rénovation ou création de musée)

Le document complet de programmation des collections (salles permanentes) doit faire l'objet d'une rédaction séparée et détaillée.

- Celle-ci doit préciser les différents critères, d'ordre historique, stylistique, typologique et autres, retenus pour la répartition des collections et le parcours proposé.
- Les collections seront analysées par ensemble et par séquence, précisément identifiées et détaillées objet par objet.
- Leur rapport à l'architecture et au décor du bâtiment sera précisé.
- La programmation devra par ailleurs spécifier selon les mêmes modalités les contraintes à observer, en ce qui concerne :

1- la conservation des collections :

- hygrométrie, conservation préventive
- éclairage

2- la présentation des collections :

- mobilier (typologie)
- matériel documentaire et d'information permanente destiné au public (cartels, feuilles de salles, etc.) : nombre, nature, répartition

La programmation des collections est complétée par un cahier des charges des fonctionnalités du musée : exposition permanente et temporaire ; accueil et animation ; réserves ; ateliers ; administration ; circulation et flux.

L'objectif est de fournir un document complet au programmateur, qui recherchera les solutions fonctionnelles, techniques et financières en réponse aux besoins mentionnés par le conservateur.

Les trois documents (le projet scientifique et culturel, la programmation des collections et le programme) serviront de base au dossier de consultation des concepteurs.

Bibliographie

- *Vingt et une questions pour un projet de développement du public*, DMF, département des publics, 1998.
- *Un projet culturel pour chaque musée*, DMF, 1992.

contact :

IGM tél : 01 40 15 34 81